

*Le Premier Ministre*

Paris, le 18 MARS 2009

ASSEMBLEE NATIONALE  
CABINET DU DEPUTE  
20 MARS 2009

Monsieur le Député,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur la situation de la Maison d'Arrêt de Béthune.

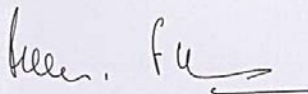
Comme vous le savez, je suis particulièrement attentif à la situation des établissements pénitentiaires sur le territoire national.

Je l'ai récemment rappelé lors de l'inauguration du centre de détention de Roanne. Le parc français recèle, il est vrai, des établissements sur lesquels les efforts doivent être concentrés pour améliorer les conditions de détention des personnes incarcérées et les conditions de travail des personnels.

A ce titre, je tiens à souligner que, dans le cadre du plan de relance de l'économie, la Maison d'Arrêt de Béthune bénéficiera d'un apport financier substantiel d'un montant de 299 000 euros (principalement destiné à la sécurisation périmétrique et à la rénovation des cellules) qui ne pourra que contribuer à l'amélioration des conditions de travail et de vie des uns et des autres et des règles de sécurité.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Bien à vous,



François FILLON